Madame la présidente du CA - SDMIS69

Lyon 7ème arrondissement, le jeudi 2er mars 2023

Réf : 2023_11 0203

Objet : Préavis national de grève appliqué au SDMIS - Demande de retrait de la réforme des retraites, de l'obligation vaccinale et amélioration des conditions de travail

Madame,

Vous connaissez l'investissement de notre organisation professionnelle à œuvrer au quotidien pour améliorer la protection et la défense de la population. Ainsi que les intérêts des sapeurs-pompiers professionnels et personnels ATS du SDMIS qui exercent ces missions à chaque instant.

Ce préavis est basé sur trois objectifs :

- Le **retrait de la réforme des retraites** telle que présentée par le gouvernement, ainsi que l'adoption des demandes légitimes afférentes à la bonification CNRACL (déplafonnement; portabilité des droits acquis…)
- Le **retrait de l'obligation vaccinale** des sapeurs-pompiers et personnels soignants permettant la réintégration des personnels suspendus.
- La **levée des contraintes budgétaires** qui génèrent des problématiques d'effectifs, d'évolution positives sur les régimes et temps de travail, ainsi que celle liée aux revalorisation salariales.

Pour ces motifs professionnels notre organisation relaie auprès de vous un préavis de grève couvrant la période du ***mardi 7 au 31 mars 2023 de 00h00 à 23h59 au sein du SDMIS.***
Ainsi l'ensemble des personnels de notre collectivité, directement concernés par les futures décisions de politique sociale, sanitaire et budgétaire, sera couvert par le droit de grève les jours où les agents seront appelés à se mobiliser.

SYNDICAT AUTONOME SDMIS 69 SPP-PATS
17 Avenue DEBOURG
RHÔNE - LYON 7ème arrondissement
04 72 80 53 98
contact@syndicatautonomesdmis.com
www.syndicatAUTONOME SDMIS.com

Conscient que ces problématiques sont nationale, il ne demeure que les acteurs locaux, comme nos élu.e.s locaux et nationaux ainsi que les organisations professionnelles comme le ***Syndicat AUTONOME SDMIS69 SPP-PATS*** ont constaté les dérives de liées à la réforme des retraites, ou encore à l'obligation vaccinale et sa suspension ad hoc ainsi que des politiques économiques récessionnistes.

Veuillez, Madame, agréer l'expression de mon plus profond respect.

Pour le SA SDMIS 69 SPP-PATS
président départemental : Steeve MARTINEZ

